

Séance du 05 juin 2003

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet -Barbé, Labayle, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil -Inchauspé, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Boustingorry à M. le Maire ; Mme Dufrêne à M. Massé, Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni, Mme Boé à Mme Chevrel, M. Arandia à M. Etchegaray, M. Charrier à M. Millet-Barbé, Mme Bisauta à M. Causse.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PERSONNEL - Fourniture de vêtements de travail pour le personnel des divers services de la Ville - Lots n° 1 et 2 - Marchés n° 00/137 et 00/138 conclus avec la Société GABORIAUD - Transferts des marchés.

M. me Levraud présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La société GABORIAUD et la Ville de Bayonne ont conclu en décembre 2000 deux marchés en vue de fournir des vêtements de travail.

Ladite société a fusionné avec les autres sociétés du groupe FRANCE SECURITE.

Celui-ci, en tant que société, se substitue au cocontractant initial de la commune dans tous les droits et obligations relatifs aux marchés n° 00/137 et 00/138.

Les conditions d'exécution des marchés et notamment celles relatives aux prix ne changent pas.

La société FRANCE SECURITE présentant toutes les garanties nécessaires à la poursuite du contrat, je vous propose d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer un avenant pour chaque marché visant à officialiser l'acte de fusion et devant permettre de poursuivre l'exécution de ces deux marchés.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.